



**COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION**

## **SECRETARIAT PERMANENT**

# **Rapport de la Quatorzième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSR/P**

**Du 27 au 28 mars 2013 - Dakar, République du Sénégal**

# Rapport de la Quatorzième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP

## Ouverture de la session

1. La Quatorzième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) s'est tenue à Dakar, République du Sénégal, du 27 au 28 Mars 2013. Y ont pris part tous les Etats membres. Cette session a également vu la participation des représentants du corps diplomatique accrédité au Sénégal notamment les Ambassades du Maroc, du Cap Vert, de la Sierra Leone et du Grand-Duché du Luxembourg, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de l'Agence de Gestion et de Coopération entre le Sénégal et la Guinée Bissau (AGC), de l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPECHE), de l'Agence Française de Développement (AFD), du Tribunal international du Droit de la Mer (ITLOS), du Réseau des Politiques en Afrique de l'Ouest (REPAO), de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), de la Commission Régionale des Pêches (COREP), de la Banque Mondiale (BM), du Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et de la Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la Protection de l'Environnement marin au Sénégal (HASSMAR). La liste des participants est jointe en **Annexe 1**.
2. Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence, Monsieur Abdoul MBAYE, Premier Ministre de la République du Sénégal, a d'abord souhaité la bienvenue aux Ministres des Etats membres de la CSRP et aux partenaires techniques et financiers. Il, a rappelé que les conditions et raisons de création de la CSRP en mars 1985, s'inscrivent dans une vision de promotion des politiques concertées des pêches pour une gestion durable de nos ressources halieutiques. Le Premier Ministre a ensuite précisé que le Plan Stratégique 2011-2015 de la CSRP est un outil d'orientation qui permettra à terme de faire de la CSRP une « Institution de référence et d'innovation ». Après avoir soulevé les enjeux de la pêche auxquels les Etats de la sous-région sont confrontés, il a noté que les questions inscrites à l'agenda de la Conférence des Ministres, notamment les mécanismes de gestion durable des espèces pélagiques et la problématique de la lutte contre la pêche INN sont des questions sur lesquelles le Sénégal entend être à l'avant-garde. Il a ainsi cité plusieurs mesures techniques de gestion appliquées actuellement au Sénégal. L'application de ces mesures de gestion durable requiert d'importants

moyens logistiques, techniques et humains, impossibles à réunir par un Etat pris isolément, d'où la nécessité de mutualiser les moyens et les efforts. Il a donc vivement recommandé aux Etats membres de s'inspirer des meilleures pratiques, notamment les moyens techniques pour assurer la surveillance des côtes. Il a ensuite soulevé les questions d'accès aux ressources et en particulier celles des accords de pêches avant de conclure sur la question de la collaboration riche et fructueuse entre les Etats membres de la CSRP dans le domaine du SCS. Le Premier Ministre a enfin exprimé sa reconnaissance et ses remerciements aux partenaires techniques et financiers pour leur précieux soutien à la CSRP, avant de déclarer ouverte la 14<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP.

3. Son Excellence, Monsieur Moussa CONDE, Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture de la République de Guinée, Président en exercice de la Conférence des Ministres, a, au nom de ses collègues et à son nom propre, remercié tous les participants à la 14<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence des Ministres, qui coïncide avec le 28<sup>ème</sup> anniversaire de l'organisation. Il a souligné que la présence effective à la présente session de tous les Etats membres et de nombreux invités atteste de l'importance accordée à l'Institution.

M. CONDE a ensuite indiqué que la présente session se tient dans un contexte particulier de raréfaction des ressources halieutiques due, entre autres, à la surexploitation des ressources et à l'aggravation de la pêche INN. Face à cette situation, il a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération sous-régionale et a réitéré son engagement à ne ménager aucun effort pour la recherche de solutions aux défis de la CSRP. Pour finir, M. Condé a remercié le peuple et les autorités de la République du Sénégal pour les bonnes dispositions prises pour la réussite de cette session.

4. Le Secrétaire Permanent de la Commission Sous régionale des Pêches (CSRP), Monsieur Kane Ciré Amadou a exprimé sa satisfaction de voir la présence du Premier Ministre du Sénégal qui, malgré son calendrier très chargé, a accepté de présider la cérémonie officielle d'ouverture de la 14<sup>ème</sup> Session extraordinaire de la Conférence des Ministres. Après avoir fait l'historique de la création de la CSRP, le Secrétaire Permanent s'est appesanti sur différentes réalisations notamment : a) la mise en place de plusieurs instruments juridiques en 1993, b) la réforme institutionnelle de 2009 qui a permis, entre autres, de renforcer la coopération avec les partenaires techniques et financiers. Le Secrétaire Permanent a ensuite mis l'accent sur l'importance de la gestion concertée des petits pélagiques et les enjeux et défis de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dans notre sous-région. Pour terminer il a affirmé que la CSRP est un outil de

coopération dont l'objectif à moyen terme est d'aboutir à une institution d'intégration.

Le Secrétaire Permanent a, par ailleurs, informé la Conférence des Ministre qu'il a reçu deux correspondances de la Guinée-Bissau et de la Sierra Léone conférant des pouvoirs de représentation respectivement à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'intégration de la Guinée Bissau et à son Excellence Monsieur Charles ROGERS, Vice Ministre des Pêches de la Sierra Léone.

### **Adoption de l'ordre du jour**

5. Le projet d'ordre du jour a été présenté par son Excellence Monsieur Moussa CONDE, Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture de la République de Guinée et Président en exercice de la Conférence des Ministres.

Monsieur CONDE a informé l'assistance que pour des raisons d'emploi du temps très chargé, Monsieur le Premier Ministre du Sénégal ne pouvait pas procéder à l'ouverture de la Conférence des Ministres à l'heure prévue, et à cet effet, a proposé le report, pour 16 heures, de la cérémonie d'ouverture et des déclarations des Chefs de délégations.

L'ordre du jour a été adopté suivant ces modifications et figure en **Annexe 2** au présent rapport.

### **Déclaration des Chefs de Délégation et invités**

6. Les Chefs de Délégations ont tour à tour pris la parole pour remercier les autorités du Sénégal pour l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet et affirmé leur attachement aux objectifs de la CSRP. Ils ont tous souligné l'importance du secteur de la pêche dans leurs économies respectives, la réduction de la pauvreté et sa contribution à la sécurité alimentaire.
7. Son Excellence, Monsieur Papa DIOUF, Ministre de la Pêche et des Affaires maritimes de la République du Sénégal, a dans son intervention, souhaité la bienvenue au Sénégal à tous les participants. Il a rappelé que Dakar est un point de Départ historique qui a vu la création de la CSRP. Il s'est félicité de savoir que la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) se porte bien au point d'attirer d'autres pays annoncés pour y adhérer. Il a pour terminer rappelé que de nos jours le regroupement des Etats dans des ensembles régionaux constitue un choix indispensable pour le développement.

8. Son Excellence, Monsieur Jose BIAI, Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale et Chef de la Délégation de la République de Guinée-Bissau, a remercié les autorités du Sénégal pour la qualité de l'organisation et l'accueil réservé aux délégations. Après avoir adressé ces mêmes remerciements au Président en Exercice de la Conférence des Ministres et au Secrétaire Permanent de la CSRP, le Ministre a rappelé l'important rôle du secteur des pêches de contribuer (i) à la sécurité alimentaire des populations, (ii) à la création d'emplois, (iii) à l'augmentation des recettes pour les exportations, et à la balance de paiement de nos Etats. M. Jose BIAI a enfin exprimé sa satisfaction de constater la volonté de la CSRP de passer d'une Institution de coopération à une Institution d'Intégration.
9. Son Excellence, M. Adalberto VIEIRA, Secrétaire d'État de la Pêche et Chef de Délégation du Cap Vert, après avoir remercié les autorités sénégalaises de l'accueil et des facilités assurées aux participants, a aussi souligné l'importance du secteur des pêches de contribuer dans la souveraineté alimentaire des populations. Il a ainsi indiqué que les problèmes communs soulevés nécessitent des perspectives régionales, d'où la nécessité de conjuguer les efforts et mutualiser les moyens afin de combattre les fléaux comme la pêche INN.

Pour ce faire, le Ministre a interpellé ses collègues sur la nécessité de donner à la CSRP les moyens de ses ambitions en vue de s'acquitter de ses engagements vis à avis des Etats. Il a enfin rappelé que la CSRP doit être un espace de résolution des problèmes nationaux, cela est un facteur qui motiverait les Etats.

10. Son Excellence, Monsieur Mass Axi GYE, Ministre de la Pêche, des Ressources en Eau et des Relations avec l'Assemblée Nationale de la Gambie, après les mots de remerciements, a félicité la CSRP pour la qualité de la traduction en anglais du Rapport du Comité de Coordination et remercié les partenaires au développement pour leur appui continu. Il a ensuite souligné que son Excellence Sheikh Professeur, Alhaji, Docteur, Yahya A. J. J. Jammeh, accorde une grande importance au secteur des pêches.
11. Son Excellence, Monsieur Aghdhefna OULD EYIH, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la République Islamique de Mauritanie, à son tour, a remercié chaleureusement les Autorités sénégalaises pour les excellentes conditions de travail de cette conférence. Il a également adressé ses félicitations au Secrétaire Permanent, au Comité de Coordination ainsi que tous les experts pour la qualité des documents soumis à l'attention de la Conférence des Ministres.

M. Aghdhefna OULD EYIH a par la suite rappelé que son pays a déjà eu à assurer pour la CSRP, au cours des 28 années passées, deux mandats de présidence de la Conférence des Ministres et deux mandats de secrétaire permanent. Il a également rappelé les conventions et protocoles mis en place par l'organisation et des réformes institutionnelles ayant permis de crédibiliser la CSRP auprès de ses partenaires techniques et financiers. Il a par ailleurs insisté sur le fait que la CSRP a besoin du soutien de ses Etats membres pour atteindre ses objectifs. Il a ensuite informé la conférence des efforts considérables qui ont été consentis par la Mauritanie pour développer des outils de gestion et de gouvernance, à même de garantir l'objectif de durabilité visé aussi bien par la Mauritanie que par la CSRP, notamment un Institut de Recherches performant, un Office d'inspection sanitaire disposant de laboratoires d'analyses accrédités à la Norme ISO/CEI 17025, une Ecole d'enseignement maritime inscrite sur la liste blanche de l'OMI, une institution de surveillance des pêches dotée de moyens conséquents, une politique d'exploitation basée sur des plans d'aménagement. Le Ministre a renouvelé l'engagement de son pays à appuyer la CSRP. Il a enfin annoncé la candidature de la Mauritanie au poste de Secrétaire permanent de la CSRP.

**12.** Son Excellence, Monsieur Charles ROGERS, Vice Ministre des pêches de la Sierra Leone, comme ses prédécesseurs, a aussi félicité et remercié les autorités sénégalaises des dispositions prises pour la réussite des travaux. Il a également remercié l'ensemble des Etats pour leur collaboration et le Secrétariat Permanent pour la qualité du travail réalisé au cours des dernières années. Monsieur ROGERS a exprimé la préoccupation de son pays par rapport à la pêche INN qui constitue un défi majeur pour le Gouvernement de la Sierra Leone. Le Ministre a reconnu la faiblesse des moyens disponibles dans les Etats pour éradiquer ce fléau, et a interpellé le Secrétariat Permanent et les Etats Membres à l'application effective des instruments de la FAO afférents à la lutte contre la pêche INN, tout en prenant en compte la pêche artisanale.

**13.** Monsieur Amadou Telliwel DIALLO, Chef de Cabinet du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture de la République de Guinée, a, au nom de la délégation guinéenne remercié les autorités sénégalaises pour l'accueil chaleureux réservé aux participants. Il a également transmis le message de salutations du peuple de Guinée au peuple sénégalais. Il a ensuite saisi l'opportunité offerte par la célébration du 28<sup>ème</sup> anniversaire de la CSRP pour réaffirmer les engagements de la Guinée dans la réalisation des objectifs de la CSRP, à savoir, entre autres, de renforcer et mutualiser les moyens pour lutter contre la menace que constitue la pêche INN au sud de la zone CSRP. Il a enfin remercié les partenaires techniques et financiers et exprimé le souhait de voir la CSRP devenir une Institution d'intégration.

14. La représentante de la Banque Mondiale, Dr. Rebecca LENT, a donné un bref aperçu des résultats de la Revue à Mi-parcours (RMP) du Programme Régional de pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) qui a été mené récemment dans quatre pays à savoir le Cap Vert, le Liberia, le Sénégal et la Sierra Leone. Elle a rappelé que l'objectif du PRAO est d'augmenter durablement la richesse globale générée par l'exploitation des ressources marines en Afrique de l'ouest, par le biais du renforcement des capacités de gouvernance pour une gestion durable des ressources et la réduction de la pêche INN. La RMP a relevé un progrès marquant au niveau de l'immatriculation des bateaux de pêche, la formation des associations communautaires des pêcheurs, la lutte contre la pêche INN. Toutefois, plusieurs défis restent à relever, notamment le besoin de prendre en main le libre accès à la ressource, y compris la mise en place des droits d'usage territoriaux (TURFS) dans les communautés des pêches.

15. La Secrétaire Générale du RAMPAO, Dr. Dominique DUVAL DIOP, dans son intervention a décrit la mission du RAMPAO. Elle a fait remarquer que les aires marines protégées sont des outils parmi d'autres, une fois mis en œuvre de façon effective, pourraient contribuer à une gestion durable des ressources naturelles. Elle a mis en exergue les domaines de collaboration avec la Commission Sous Régionale des Pêches qui comprennent une mise en place récente d'un groupe de travail AMP-pêche. Dr Duval Diop, a remercié la CSRP pour son soutien continu et souhaite formaliser sa coopération avec une lettre d'entente.

### **Présentation du Rapport du Comité de Coordination**

16. Le Président du Comité de Coordination, Monsieur Hassimiou TALL a présenté le rapport du Comité de Coordination. Les discussions ont porté sur:

- l'harmonisation des législations ;
- l'échéance du contrat de l'actuel commissaire aux comptes et le recrutement du prochain commissaire ;
- les questions et discussions sur le rapport du cabinet APAVE figurant dans le rapport du Comité de Coordination ont été reportées à l'huis-clos.

### **SYNTHESE DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU COMITE DE COORDINATION**

17. A l'issue des discussions sur le Rapport du Comité de coordination la Conférence des Ministres a adopté le rapport du Comité de Coordination sous réserve d'ajouter le paragraphe suivant à la fin de la recommandation 3 :

« La saisine du Tribunal est possible autant de fois que de besoin. Celle-ci est assujettie cependant à la décision de la Conférence des Ministres. »

Et de le supprimer du paragraphe 9 dudit rapport

## **DECISIONS ISSUES DU HUIS CLOS DE LA CONFERENCE DES MINISTRES**

### **CHOIX DU SECRETAIRE PERMANENT**

**18.** A l'issue de sa séance à huis-clos du 28 mars 2013, la Conférence des Ministres a décidé d'examiner en Session extraordinaire, dans le courant du mois de mai 2013, la question de la nomination du Secrétaire Permanent. A cet effet les dossiers de candidature de la République de Guinée, de la République de Guinée-Bissau, de la Gambie et de la République Islamique de Mauritanie sont maintenus.

### **Autres questions**

- 1.** La République Islamique de Mauritanie a réitéré son engagement à accompagner la CSRP à atteindre ses objectifs. Elle a également exprimé son souhait, de voir, dans le futur une relecture des textes statutaires et leur révision cohérente.  
La Conférence des Ministres décide de reporter les discussions sur ce sujet à la présente séance des Ministres prévue à huis-clos.
- 2.** Sur proposition de la République du Sénégal la Conférence des Ministres décide de décerner un certificat de satisfecit à l'attention de Monsieur Kane Ciré Amadou pour son bilan positif à la tête du Secrétariat Permanent durant deux mandats.
- 3.** Sur proposition du Secrétaire Permanent, la Conférence des Ministres décide de décerner un certificat de satisfecit à Monsieur Ndiaga Makhtar Laye Dia, Chef des Services Comptables et Financiers pour ses services rendus à la CSRP.
- 4.** Sur proposition de la République de Guinée, la Conférence des Ministres a décidé de décerner un Certificat de Satisfecit au Commissaire aux comptes pour les services rendus à la CSRP.



5. Sur recommandation du Comité de Coordination, la Conférence des Ministres a décidé de donner un quitus au Secrétaire Permanent pour l'exercice comptable 2012

## **CEREMONIE DE CLOTURE**

19. La Conférence des Ministres remercie le Gouvernement du Sénégal pour l'accueil réservé à ses membres et les conditions de travail offertes aux participants.

20. Le Président de la Conférence des Ministres a félicité et remercié l'ensemble des participants avant de déclarer close la 14<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de La Conférence des Ministres de la CSR.

**POUR LA CONFERENCE DES MINISTRES, LES PLENIPOTENTIAIRES SOUSSIGNES, DÛMENT AUTORISES A CET EFFET, ONT SIGNE LE PRESENT RAPPORT :**

**Pour la République du Cap Vert**  
S.E. Adalberto VIEIRA

**Pour la République de la Gambie**  
Hon. Mass Axi GYE

**Pour la République de Guinée**  
S.E. Monsieur Moussa CONDE

**Pour la République de Guinée-Bissau**  
S.E. Monsieur Jose BIAI

**Pour la République Islamique de Mauritanie**  
S.E. Monsieur Aghdhefna Ould EYIH

**Pour la République du Sénégal**  
S.E. Monsieur Papa DIOUF

**Pour la République de Sierra Leone**  
Hon. Charles ROGERS

Fait à Dakar, le 28 Mars 2013

## ANNEXES AU RAPPORT DE LA QUATORZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES

- **Annexe I.**  
Liste des participants à la Quatorzième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres
- **Annexe II.**  
ordre du jour de la Quatorzième Session Extraordinaire de la Conférence des ministres
- **Annexe III.**  
Rapport de la **Dix-huitième** Session Ordinaire du Comité de Coordination

**ANNEXE I**

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA DIX-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE  
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA CSRP**